



Octobre 2025

Chers parents,

Les premières semaines d'école sont derrière nous, et nous sommes très fiers de constater à quel point nos élèves ont bien repris le rythme. Nous voyons déjà des progrès significatifs, tant dans l'acquisition des connaissances que dans le développement des saines habitudes de travail.

Le mois d'octobre est un moment clé pour faire le point et ajuster le tir. Nous vous encourageons à prendre un moment chaque jour pour discuter avec votre enfant de ce qu'il a appris, des défis rencontrés, et de l'aider à organiser son matériel. Votre soutien à la maison est indispensable pour renforcer les apprentissages faits en classe.

Je vous rappelle l'importance de participer aux rencontres de parents prévues prochainement. Ces échanges privilégiés avec l'enseignant sont l'occasion idéale d'établir des objectifs clairs et concertés pour la réussite de votre enfant.

Continuons de travailler ensemble, main dans la main, pour que cette année soit enrichissante pour tous.

La Direction



Dates à noter

1^{er} octobre : Cross-Country

13 octobre : Congé Action de Grâce

14 octobre : reprise de la photo pour les absents

15 octobre : 1^{er} communication – accessible par Mozaik parent

27 octobre : Journée pédagogique – prise de photo pour les 5^{es} secondaire selon l'horaire

3 et 4 novembre : Vaccination 3^e secondaire

7 novembre : fin de la 1^{re} étape

18 novembre : bulletin 1^{re} étape – accessible par Mozaik parent

19 novembre : Rencontre de parents – information à venir

20 novembre : journée pédagogique

Mozaik parent

Veuillez noter que tous les communiqués provenant de l'école seront transmis par courrier électronique à l'adresse inscrite au dossier de votre enfant. Nous vous invitons à en prendre connaissance dès leur réception.

Si vous n'êtes pas inscrits à Mozaik Parent, nous vous invitons à le faire dès maintenant. Si vous avez besoin d'aide, vous trouverez toute l'information dans le [guide](#) ou [vidéo](#).

Mozaik vous permet de faire un suivi des résultats, des absences et retard de votre enfant. Vous trouverez aussi les adresses courriel des enseignants de votre enfant sur Mozaik en cliquant sur la photo de votre enfant. Vous pouvez aussi motiver l'absence de votre enfant par le biais de l'application.

Stationnement de l'école



Nous vous rappelons qu'il est INTERDIT de déposer ou de venir chercher votre enfant dans le stationnement du personnel de l'école. Vous devez utiliser le stationnement du côté de l'entrée des élèves.

Svp ne pas entrer dans le stationnement réservé aux membres du personnel.

Nous comptons sur votre collaboration afin d'assurer la sécurité de vos enfants.

Absences prolongées

« LIP (art. 14) - Tout enfant qui est résident du Québec doit fréquenter une école à compter du premier jour du calendrier scolaire de l'année scolaire suivant celle où il a atteint l'âge de 6 ans jusqu'au dernier jour du calendrier scolaire de l'année scolaire au cours de laquelle il atteint l'âge de 16 ans ou au terme de laquelle il obtient un diplôme décerné par le ministre, selon la première éventualité.

Le calendrier scolaire permet assez de souplesse aux parents pour planifier des expériences familiales ou de tout autre type en dehors des temps de fréquentation scolaire. L'école n'encourage pas les absences durant l'année scolaire.

Donc, à moins d'une dispense de fréquentation scolaire (ex. maladie de l'élève), aucune planification ni récupération ne pourront être exigées aux enseignantes et aux enseignants pour une absence prolongée. »

* * * * *

À moins d'une situation exceptionnelle, la direction de l'école ne peut pas autoriser une absence prolongée durant l'année scolaire.

Les conséquences d'une absence prolongée sont multiples :

1. L'apprentissage des notions académiques est incomplet ;
2. Le retard dans l'apprentissage des notions est très difficile à rattraper ;
3. Risque de démotivation scolaire s'accroît.



Conseil d'établissement

Lors de l'assemblée générale des parents du 11 septembre dernier, les membres parents du Conseil d'établissement ont été élus, ainsi que notre représentant au comité de parents du CSSMB.

Voici les représentants :

M Pineda – président 24-25

M Blanchette – VP 24-25

Mme Fuga

Mme Houde

Mme Labrosse

Mme Hayek

La première séance du conseil d'établissement aura lieu le mardi 7 octobre à 19h par TEAMS.

Vapotage

L'utilisation de la cigarette électronique et du vapotage chez les adolescents est une préoccupation grandissante dans le milieu scolaire. Nous tenons à souligner les risques importants associés à cette pratique. Le vapotage expose les jeunes à la nicotine (une substance hautement addictive) et à d'autres produits chimiques potentiellement dangereux, pouvant avoir des conséquences néfastes sur la santé pulmonaire et le développement cérébral.

Nous vous encourageons fortement à aborder ce sujet avec votre enfant. Pour vous aider à mieux comprendre les risques et à en discuter, nous vous invitons à consulter les ressources d'information disponibles :

- [CHU Sainte-Justine](#)
- [Québec sans tabac](#)
- [Association pulmonaire du Canada](#)
- [Gouvernement Du Canada](#)



Uniforme scolaire – respect du code de vie

Le port de l'uniforme est obligatoire à l'école. Il est essentiel pour :

- Favoriser un environnement d'apprentissage ;
- Diminuer les distractions liées à la mode ;
- Renforcer le sentiment d'appartenance.

Nous vous rappelons que les règles précises concernant l'uniforme se trouvent aux pages 9 et 10 de l'agenda. Nous comptons sur votre collaboration pour vous assurer que votre enfant respecte l'uniforme en tout temps. **Non-respect de l'Uniforme** : Si votre enfant ne porte pas l'uniforme, le secrétariat communiquera avec vous pour que vous veniez lui apporter.

Appareil électronique personnel

Afin d'assurer une concentration optimale et de réduire les distractions et le cyberintimidation, les téléphones cellulaires et autres appareils électroniques sont interdits en classe, dans l'école et sur le terrain de l'école jusqu'à 18 h. En cas de non-respect de cette règle, les étapes d'intervention suivantes seront appliquées

ADVENANT UN MANQUEMENT AUX RÈGLES :

➤ 1^{er} manquement

L'appareil sera confisqué et remis au secrétariat de niveau pour 1 jour d'école complet de 9 h 25 à 16 h. Une note est inscrite au dossier. L'élève doit se présenter au secrétariat de niveau pour le récupérer après 16h

➤ 2^e manquement.

L'appareil sera confisqué et remis au secrétariat de niveau pour 2 jours d'école complets consécutifs de 9 h 25 à 16 h. L'élève doit le remettre au secrétariat de niveau au plus tard à 9h25 le matin et le récupérer après 16h. Une note sera mise au dossier.

➤ 3^e manquement

L'appareil sera confisqué et remis au secrétariat de niveau pour 3 jours d'école complets consécutifs de 9 h 25 à 16 h. L'élève doit le remettre au secrétariat de niveau au plus tard à 9h25 et le récupérer après 16h. Une note sera mise au dossier.

➤ 4^e manquement

Le parent sera convoqué par la direction et l'appareil sera remis aux parents.

L'élève doit conserver tout appareil mobile personnel tel que cellulaire, écouteurs, tablette, montre intelligente, dans son casier barré (cadenas de l'école) dès son arrivé jusqu'à 18h . L'élève et ses parents comprennent et acceptent qu'en cas de bris, perte ou vol de l'appareil, le CSSMB et son personnel ne peuvent être tenus responsables.

En cas d'urgence, veuillez communiquer avec le secrétariat de niveau de votre enfant.

Vaccination

Les élèves de 14 ans et plus, sont éligibles pour l'offre de vaccination scolaire. Selon le protocole d'immunisation du Québec (PIQ), des doses de rappel pour la protection contre la diphtérie, le tétanos et les méningocoques ACWY sont offertes gratuitement à l'école. La mise à jour du statut vaccinal est aussi offerte. La vaccination aura lieu à la bibliothèque de l'école le 3 et 4 novembre. Des informations seront transmises par courriel aux parents et présenter aux élèves en classe.



Lutte contre l'intimidation et la violence



L'intimidation en milieu scolaire n'est certainement pas nouvelle. Les harceleurs et leurs victimes existent depuis toujours. De nos jours, on la retrouve sous plusieurs formes et elle se fait de façon plus cachée ou sournoise. Les nouvelles technologies font en sorte que cette intimidation devient plus répandue et suit la victime sur son cellulaire, sur les réseaux sociaux et sur des pages Web.

Nous savons à présent que l'intimidation est une affaire grave. Nous ne parlons plus juste d'agression physique, mais aussi de harcèlement psychologique qui a des conséquences de court à long terme. De plus, le problème ne concerne pas seulement les harceleurs et leurs victimes, mais aussi ceux qui en sont témoins.

L'équipe-école s'engage à réagir pour lutter contre l'intimidation. Ce phénomène peut survenir dans tous les milieux que votre enfant côtoie. Même si le phénomène ne constitue pas un problème dans notre école, nous voulons nous assurer qu'il ne le devienne pas en faisant de la prévention puis en intervenant rapidement et efficacement.

Le personnel de soutien, les professionnels et les enseignants s'engagent à créer un climat sécurisant dans notre école secondaire. C'est pourquoi nous avons un protocole d'intervention CSSMB et un qui est fait en collaboration avec le service de police de la ville de Montréal qui vise à éduquer et prévenir l'aggravation d'une situation. Ce protocole aide

autant la victime, les témoins que l'intimidateur. Nous désirons encourager la dénonciation de la part des victimes et des témoins, d'enseigner de nouvelles habiletés sociales à tous et sensibiliser chacun sur les répercussions légales de leurs gestes et de leurs choix.

Le protocole d'intervention en situation d'intimidation a été conçu de manière à aider le personnel de l'école à créer un environnement positif, où tout le monde se sentira en sécurité, accepté et apprécié. Il vise également à aider les parents à ouvrir le dialogue avec leurs enfants selon la position qu'il a prise dans la situation.

Si vous avez des questions ou des préoccupations, vous pouvez communiquer avec un technicien en éducation spécialisée (TES) mentionné ci-dessous, selon le niveau de votre enfant, ou avec la direction adjointe, qui s'assurera de faire le suivi nécessaire :

Notre équipe de TES

- Viviane Poudrier, TES 1^e cycle du secondaire,
viviane.poudrier@cssmb.gouv.qc.ca
- Caroline Durocher, TES 3^e secondaire et Pré-DEP,
caroline.durocher2@cssmb.gouv.qc.ca
- Alissa Pettinicchi, TES Sport-études 1^e à 5^e secondaire et FMS.
alissa.pettinicchiferrise@cssmb.gouv.qc.ca
- Juliana Sainlus, TES 4^e et 5^e secondaire,
julianna.saedra.sainlus@cssmb.gouv.qc.ca
- Bassima Al Hussain, TES Classe SAA, SCOM et CÉ,
bassima.alhusseini@cssmb.gouv.qc.ca
- Sophie Clermont, TES SACAPS,
sophie.clermont2@cssmb.gouv.qc.ca
Julie Blanchette, TES SACAPS,
julie.blanchette@cssmb.gouv.qc.ca
- Ludovic Forbes-Tardivel, TES SACAPS,
ludovic.forbes.tardivel@cssmb.gouv.qc.ca
- Virginie Ducharme, TES SACAPS,
virginie.ducharme@cssmb.gouv.qc.ca

Service Professionnels

Service d'orientation

Comme chaque année, le service d'orientation offrira aux élèves de l'école un programme d'activités visant à les accompagner dans leur parcours scolaire et à les aider dans leur démarche de prise de décision. Des activités sont prévues à tous les niveaux tout au long de l'année. De plus, le service d'orientation sera présent aux soirées de parents pour répondre à vos interrogations. À noter, les élèves de 4^e et 5^e secondaires seront conviés au Salon de la formation professionnelle et collégiale, le 16 octobre prochain.

Précision pour les élèves de 5^e secondaire concernant l'admission au CEGEP

Les demandes d'admission au cégep auront lieu au cours du mois de février 2026 la date limite étant le 1er mars 2026. Les résultats considérés pour l'admission sont ceux des deux premières étapes de 5e secondaire, ainsi que les résultats apparaissant au Relevé des apprentissages du MEQ de 4e secondaire. Les résultats des élèves seront récupérés automatiquement par les institutions faisant partie du SRAM ainsi que Dawson.

Un atelier sera présenté en classe pour tous les élèves de 5e secondaire en vue d'expliquer la procédure à suivre pour réaliser une demande d'admission (formation professionnelle ou formation collégiale). Chaque élève sera ensuite responsable de faire sa propre demande au cégep ou en formation professionnelle. À noter que les bulletins de 5e secondaire seront transmis au SRAM par le CSSMB. De plus, afin de mieux vous outiller pour accompagner vos enfants dans la transition vers le collégial, une soirée d'information sera organisée le 27 novembre prochain. Vous allez recevoir des informations au courant du mois de novembre.

Portes ouvertes des CEGEP

Au cours des prochaines semaines, les cégeps tiendront des journées Portes ouvertes destinées aux élèves de 4e et 5e secondaire. Nous vous invitons à accompagner votre enfant dans ces visites et à l'encourager à y participer. Ces journées représentent un excellent moyen de découvrir l'environnement du collégial, de se familiariser avec les différents programmes d'études et de mieux connaître les différences entre chaque établissement. Vous trouverez les dates des Portes ouvertes des cégeps de la grande région de Montréal à l'adresse suivante : [Portes Ouvertes](#)

Des questions ? Si vous avez des questionnements concernant le cheminement scolaire et professionnel de votre enfant, n'hésitez pas à communiquer avec l'une des deux conseillères d'orientation de l'école, soit Mme Stephanie Lacroix et Mme Vanessa Flores.

Psychoéducation

Le psychoéducateur offre entre autres, une aide aux élèves en difficulté d'adaptation. Il intervient dans le but de favoriser le mieux-être entre les élèves et leur environnement. Il collabore avec l'équipe-école à l'élaboration de stratégies qui favorisent le développement des forces de l'élève et du milieu. Finalement, il participe à la mise en place et l'évaluation de l'efficacité des moyens proposés. Il intervient également au niveau universel, en organisant des activités de prévention en ciblant les différentes problématiques auxquelles tous les adolescents peuvent être confrontés. Il peut également intervenir au niveau de groupes ciblés avec des élèves qui ont une même problématique. Vous pouvez rejoindre M Francis Dion Et Mme Ilona Klets.

Animation de développement personnel et d'engagement communautaire (ADPEC)

L'animatrice de ce service éducatif complémentaire fait vivre des activités aux élèves (projets, ateliers, comités, sorties) misant sur le développement global, la participation et l'implication du jeune dans son milieu de vie. Le service ADPEC se veut être un laboratoire de vie en offrant à l'élève des occasions de développer son jugement critique, ses sentiments d'identité et d'appartenance afin qu'il puisse construire sa vision du monde et donner un sens à sa vie personnelle, sociale et citoyenne. Vous pouvez rejoindre Mme Trish Dempsey

Psychologie

Le psychologue scolaire offre des services de prévention, d'évaluation et d'intervention dans les écoles afin d'aider l'élève à cheminer dans son parcours académique. Bien qu'il soit tenu par la confidentialité, le psychologue travaille en collaboration avec l'équipe-école afin d'assurer une continuité des services à l'élève. Le psychologue scolaire participe à l'élaboration du plan d'intervention individualisé en identifiant les besoins, les objectifs et les moyens pour favoriser une meilleure disponibilité aux apprentissages scolaire de l'élève. Enfin, il travaille en partenariat avec les services sociaux et les autres ressources externes afin d'assurer un système de référence efficace selon les besoins de chacun ; ainsi qu'une application adéquate en milieu scolaire des recommandations émises par les professionnels externes. Vous pouvez rejoindre Mme Catherine Roux et Mme Maryse MR Poirier Psychologues

Services infirmiers en milieu scolaire



Par des consultations individuelles ou de groupes, l'infirmière intervient afin de permettre aux jeunes de faire des choix judicieux pour leur santé. Elle aide les jeunes à déceler les problèmes de santé potentiels et à s'adapter aux problèmes actuels. L'infirmière assure un suivi et réfère les jeunes présentant des problèmes de santé, via la fiche santé remplie par les parents.

Les habitudes de vie (sommeil, nutrition, gestion de stress, tabagisme, drogues, alcool, relations interpersonnelles, amitié, sexualité, contraception, I.T.S.S., violence, etc.) sont des sujets discutés avec les jeunes qui en ont besoin. L'infirmière n'est pas en charge des premiers soins et supporte l'équipe de secouristes de l'école au besoin et lorsque disponible. L'infirmière, comme le personnel, ne peut administrer aucuns médicaments à l'école, sauf pour un médicament d'urgence (Epipen, naloxone et glucagon) ou si un protocole précis avec prescription médical a été établi Mme Erika Beaudoin infirmière, est

présente les lundis, mercredis et jeudis, sauf en période de vaccination (cellulaire 514-622-5846).

Services sociaux

Le travailleur social travaille en collaboration avec le personnel de l'école afin de répondre aux demandes de nature psychosociale provenant des jeunes, de leur famille ou des intervenants du milieu scolaire. Il met l'accent sur :

- Des conseils et du support aux adolescents et à leur famille ;
- Des suivis d'élèves présentant des difficultés importantes d'adaptation, de comportement, de relations avec autrui et la famille ;
- Du support et conseil auprès du milieu scolaire ;
- Des références à d'autres services.

Mme Sylvie Léonard est la travailleuse sociale assignée à notre école les mercredis et vendredis.

Objets perdus

Si votre enfant perd quelque chose à l'école (boîte à lunch, soulier, vêtement, bouteille, etc.) Il peut aller vérifier au local des surveillants – face à la toilette des filles sur la place étudiante.

